

2019, la fin du Bottin : l'annuaire téléphonique des « Pages Blanches » tire sa référence

Les Pages blanches tirent leur révérence. Depuis le 1^{er} janvier 2020, l'édition papier de l'annuaire téléphonique n'est plus imprimée. Les fameuses Pages Blanches étaient en sursis depuis plusieurs années depuis l'avènement du Minitel puis d'Internet. La loi Macron de 2015 pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques stipule que France Télécom et La Poste ne sont plus dans l'obligation de distribuer une version papier de l'annuaire téléphonique. Le Bottin aura donc vécu 200 ans, lui qui porte le nom de son inventeur : le Lorrain Sébastien Bottin. Voilà son histoire...

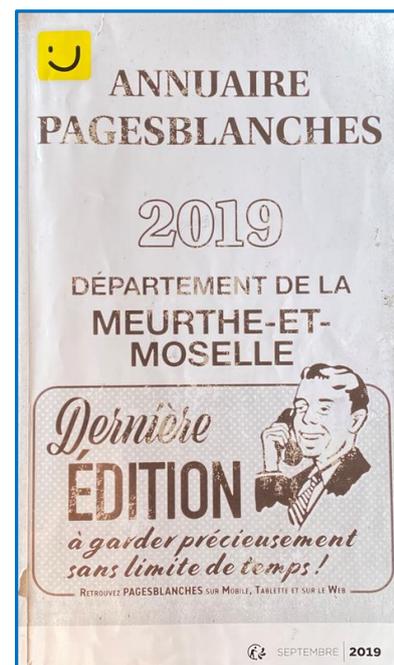
Les annuaires téléphoniques en France : retour aux origines

Connu de tous les Français, le « Bottin » a une renommée plus grande que celle du créateur qui lui a légué son nom. Mais saviez-vous qu'à l'origine de celui que nous nommons par antonomase le Bottin est originaire de Lorraine ? En effet, Sébastien Bottin, l'inventeur de l'annuaire téléphonique, naît le 17 décembre 1764 dans la maison familiale à Grimonviller (Meurthe-et-Moselle). Il est issu d'une famille de commerçants originaires de Vézelize. Ses parents l'orientent vers une carrière ecclésiastique et débute des études religieuses au séminaire épiscopal de Toul. En parallèle de sa formation, il développe un grand intérêt pour les sciences : la nature, les fossiles, la géographie et l'agriculture pourtant absentes des programmes qu'il étudie. Il s'intéresse également à la politique, à l'histoire locale et à l'archéologie.

Sébastien Bottin renonce finalement à l'état ecclésiastique et s'engage dans la Révolution. De 1792 à 1798, il occupe successivement des postes administratifs de plus en plus importants en Lorraine et en Alsace : procureur de la commune de Favières, chef et payeur du bureau central des commissaires des guerres à Strasbourg, receveur des domaines dans les pays conquis, chef de bureau adjoint au secrétaire en chef de l'administration centrale du Bas-Rhin, greffier en chef du tribunal criminel du Bas-Rhin, secrétaire en chef de l'administration centrale du Bas-Rhin, secrétaire général de la préfecture du Nord.

Surtout connu comme statisticien, il fait publier un *Annuaire statistique du département du Bas-Rhin* en 1792. C'est durant un séjour à Strasbourg qu'il eut l'idée de créer, en 1798, le premier annuaire statistique public français intitulé *L'Almanach politique et économique du Bas-Rhin*. Ses fonctions de secrétaire général l'aideront beaucoup à réunir toutes les informations nécessaires à un tel type d'ouvrage.

La parution de son premier volume est très bien reçue par la presse et par le gouvernement. Le ministre de l'Intérieur, François de Neufchâteau, écrira à l'administration du Bas-Rhin : « *Citoyens, j'ai reçu avec intérêt l'annuaire de votre département que vous m'avez adressé. Il fait honneur au citoyen Bottin qui a rendu, par là, un service essentiel à ses concitoyens* ».



Ph. Simone Bento

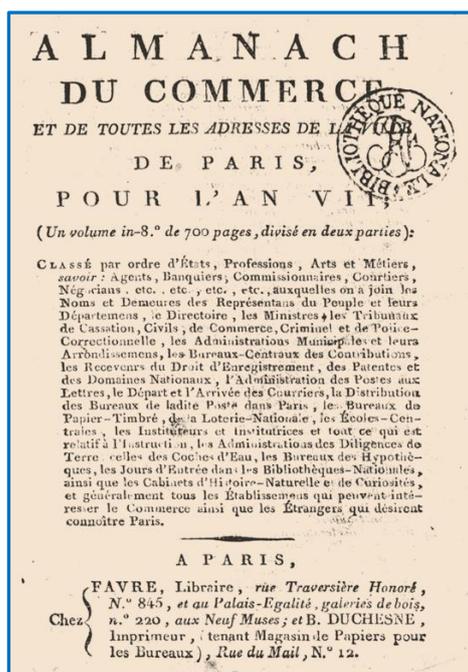


Coll. particulière
Portrait de Sébastien Bottin
1764-1853

Après avoir fondé à Paris la Société de l'Almanach du Commerce en 1796, Bottin édite de 1801 à 1845 une *Description statistique du département du Nord*. Il publie également le *Livre d'honneur de l'industrie française*, mentionnant les récompenses décernées aux industriels et un *Tableau statistique de toutes les foires de France* en 1825. Le succès grandit au fil des ans. Cependant, le travail de rédaction de ces annuaires prend un temps monstrueux. En plus, des concurrents commencent à pointer le bout de leur nez. Bottin sent qu'il faut qu'il fasse plus de « publicité ». Celle de 1815 claironne :

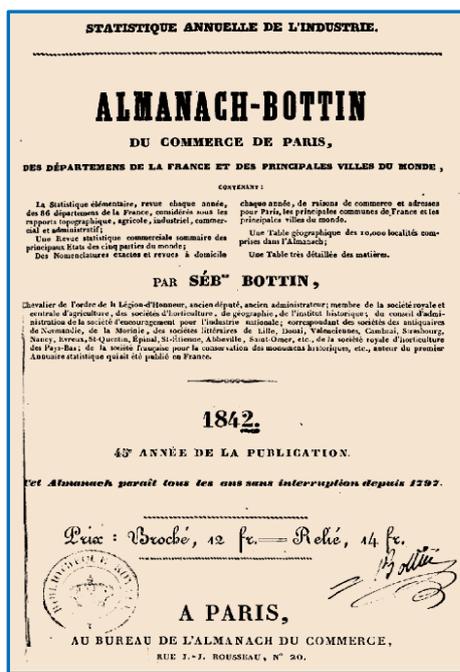
« Pour faire juger de la confiance que mérite l'Almanach Bottin, il suffit de rappeler que son auteur est un des fondateurs de la statistique en France. On peut ajouter que l'Almanach du commerce, continué depuis vingt-trois ans par M. Bottin et pour lequel l'Institut lui a décerné un prix de statistique en 1824, compte quarante-quatre années de publication non interrompue. Que M. Bottin donne lui-même une notable partie de son temps à cet ouvrage, secondé qu'il est par son fils et par des collaborateurs capables et dévoués. Que des employés actifs et éprouvés sont occupés pendant neuf mois de l'année à parcourir les départements et les quarante-huit quartiers de Paris pour y recueillir les éléments de sa publication annuelle. Que ces soins et ces grands frais lui ont valu jusqu'à ce jour l'avantage sur des concurrents qui surgissent chaque année... ».

Du vivant de son créateur, les numéros annuels de *l'Almanach du commerce de Paris et des principales villes du monde*, publiée de 1819 à 1853 sont massivement distribués dans l'hexagone, donnera le nom générique de « Bottin ».



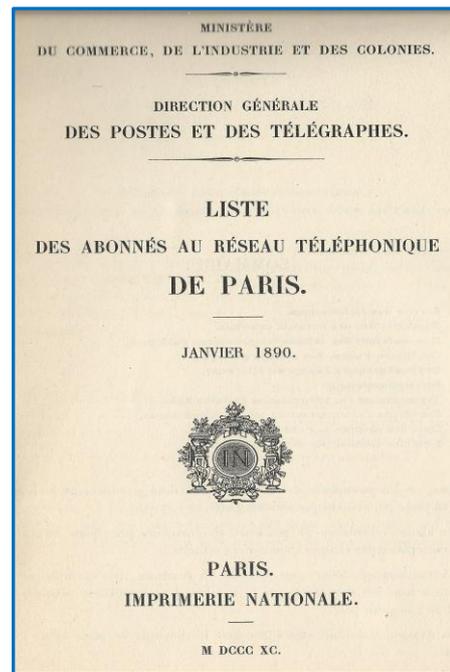
Source : www.gallica.bnf.fr

Almanach du Commerce et de toutes les adresses de la ville de Paris



Source : www.gallica.bnf.fr

Almanach Bottin du Commerce de Paris, 1842



Coll. FNARH

Liste des abonnés au réseau téléphonique de Paris, janvier 1890

Criblé de dettes, malade, Sébastien Bottin s'éteint bien vieux dans l'indifférence de ses contemporains à près de 90 ans, en 1853 à Paris. Il est inhumé au Père-Lachaise. Après sa mort, ses héritiers vendent son almanach à la famille Didot qui continue à le publier en le couplant à leur *Annuaire du Commerce*. Le premier annuaire téléphonique voit le jour en 1880 avec la mise en place des premiers centraux de communications téléphoniques manuels, qui comportaient à peine 200 connexions.



Source : www.gallica.bnf.fr

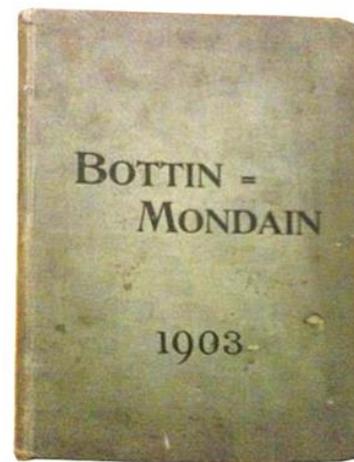
Almanach du Commerce Didot-Bottin. 1914

En 1881, la société Didot-Bottin devient une société anonyme qui sera cotée en bourse. 1903 voit la publication du *Bottin Mondain*, premier répertoire français des personnalités du « tout-Paris ». Il réunissait dans sa liste mondaine 12 000 familles exclusivement parisiennes, sélectionnées de l'*Annuaire du Commerce* sur les critères de prestige social, prestige du nom ou de la fonction. Le *Bottin Gourmand*, quant à lui, paraîtra en 1981.

Dès le début de l'année 1890, quelques mois après la nationalisation du téléphone, la Direction générale des Postes et des Télégraphes édite les premières listes officielles des abonnés au réseau téléphonique, l'*Annuaire Officiel* est né.

1909 : l'État retire la concession de la fabrication de l'annuaire téléphonique à la maison Didot-Bottin. Sous la pression de l'association des abonnés, l'administration revient sur sa décision. La loi de finances entérine, le 10 mars 1925, le principe de la parution une fois par an d'un annuaire téléphonique départemental.

En 1926 est adopté de l'annuaire en fascicules départementaux, après avis favorable du Conseil supérieur des PTT du 9 juillet 1925 et décision de fournir gratuitement l'annuaire aux abonnés.



Coll. particulière

Bottin Mondain. 1903

Les rues Sébastien Bottin

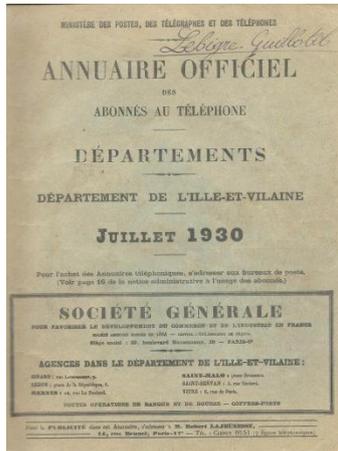


Source : www.wikipedia.fr

« Ici naquit le 17 décembre 1764 Sébastien Bottin créateur des Annuaire Bottin »

À Paris... cette voie, ouverte en 1907, a tout d'abord pris le nom de « Square de l'Université » car elle partait de la rue de l'Université puis, en 1911, est devenue une partie de la rue de Beaune, avant de prendre par arrêté du 30 avril 1929 sa dénomination actuelle. L'histoire de cette rue est, depuis la fin des années 1920, particulièrement attachée à celle des Éditions Gallimard. Par arrêté municipal du 11 mai 1987, la partie en impasse est fermée à la circulation publique.

Lorsque le projet est émis, à la fin des années 2000, de changer le nom de la rue en « rue Gaston Gallimard », l'opposition des habitants du n° 9 aboutit à la scission de la rue : la partie publique reste une voie de Paris portant le nouveau nom, la partie fermée devient une voie privée appartenant à l'immeuble « 9 rue Sébastien Bottin », débouchant au 5 rue Gaston-Gallimard. De fait, la voie est entièrement privée depuis 2011. Se trouve également à Nancy le Passage Sébastien Bottin, ainsi que dans les villages de Favières et de Grimonviller (son village natal) les rues Sébastien Bottin.



1930



1950

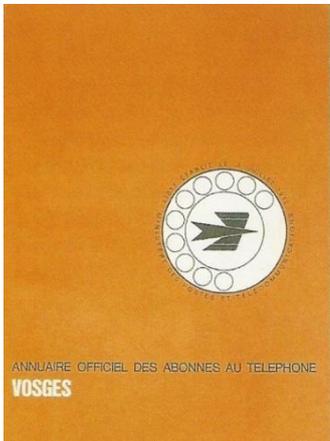


1960

Coll. Lorhistel

Les années 70 passent à la couleur

Pour rompre avec la tradition, le directeur général des Télécommunications décide d'offrir une « marque » à ses services : c'est un cadran téléphonique simplifié. Il apparaît donc sur les couvertures des annuaires, qui adoptent la simplicité rédactionnelle et des couleurs très différentes de la couleur administrative. Vont apparaître au fil des années l'orange, le bleu, le vert olive et le jaune.



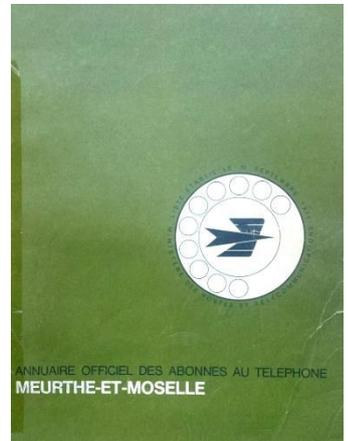
1972



1974



1973



1975

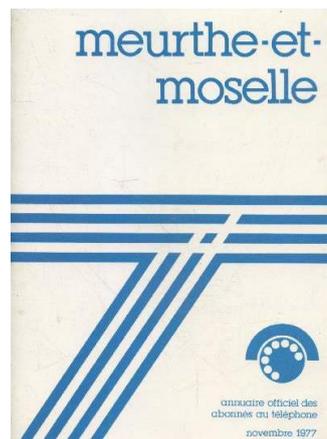
Coll. Lorhistel

1977 voit apparaître une nouvelle couverture réalisée par le maquettiste Dugrand-Megret. Elle est blanche, agrémentée d'un graphisme représentant, sous forme de quatre filets parallèles, le « T » de Télécommunications. Ce T est imprimé en bleu les années impaires, en rouge les années paires. De plus, la couverture est pelliculée.

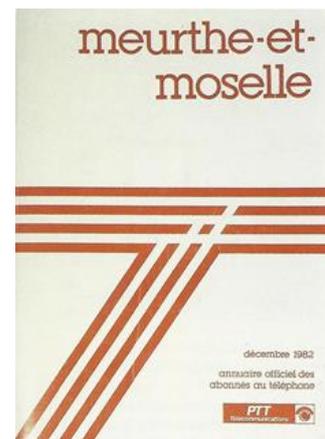
Dans le but de faciliter les recherches, l'annuaire comporte des pages de plusieurs couleurs : bleue pour le guide pratique, rose pour le guide administratif, blanche pour les listes alphabétiques et jaune pour les pages professionnelles. Cette même année, le 11 juillet, sont publiées les Pages Jaunes.

L'arrivée du Minitel...

À partir de 1978 une expérience d'annuaire « électronique » est effectuée à Vélisy et à Saint-Malo le 15 juillet 1980.



1977



1982

Coll. Lorhistel

Le Minitel est en grande partie né dans la capitale bretonne. Ce sont les travaux d'une équipe du CCETT (Centre commun d'études de télédiffusion et de télécommunication) de Rennes, que dirigeait Bernard Marti, qui ont donné naissance à ce boîtier. Le 9 avril 1981, la Direction Générale des Télécommunications (DGT) dépose la marque « Minitel » (Médium Interactif par Numérisation d'Information Téléphonique). À ses débuts, en 1982, il est là pour remplacer l'annuaire papier et va vite révolutionner les modes de recherches. Très rapidement apparaît une multitude de services : horaires de trains, billets d'avions, jeux et, surtout, les premières messageries de rencontres.



Coll. particulière
Minitel des années 1980

En 1986 en France, on dénombre plus de 7 millions d'heures passées sur l'annuaire électronique, chiffre qui atteindra les 16 millions dix ans plus tard. Il devient ensuite également accessible sur logiciel informatique. À partir de 1996, le succès du Minitel est moins au rendez-vous. Difficile à renouveler, il reste une « boîte » trop sommaire pour durer (problème de mémoire, de rapidité).

Avec l'internationalisation des échanges, de nouvelles voies s'ouvrent. Avec la démocratisation d'Internet dans les années 2000, les annuaires en ligne font leur apparition et remplacent progressivement non seulement le Minitel, qui tirera sa révérence le 30 juin 2012, mais aussi de plus en plus l'annuaire papier. Les derniers annuaires téléphoniques, les Pages Blanches, sur support papier à destination des particuliers seront livrés à la fin de l'année 2019, et les derniers annuaires professionnels, les Pages Jaunes, à la fin de l'année suivante. Seulement 9 millions d'annuaires seront diffusés cette année, contre 57 millions en 2007.

Ma carrière aux PTT (suite LDP n°18 - 2022)

Recette principale du Puy : un mardi matin du printemps 1997

Il a été décidé que la distribution de la Publicité non adressée (PNA) ne devrait plus être effectuée pendant le temps de distribution par les facteurs l'assurant, mais faire l'objet d'une distribution spécifique. Un mardi matin (jour du conseil départemental de direction), vers 10 heures, j'entends une cavalcade qui se rapproche des locaux du groupement... les souvenirs de 1995 refont surface. Mais depuis l'épisode de 1995, je ferme ma porte principale à clef, ne l'utilisant que pour prendre mon service ou le quitter. Trois leaders syndicaux se présentent devant ma porte secondaire et font barrage de leur corps : « *Nous voulons parler au DGP !* », « *Il n'est pas là* », « *On veut lui parler de suite !* ». Je m'aperçois que des sacs de PNA, reconnaissables à leurs colliers verts, ont été entassés devant le bureau du DGP et qu'ils ont essayé d'ouvrir la porte. « *De quoi s'agit-il, de la décision sur la PN ? Je vous dis qu'il n'est pas là* », « *Et bien nous ne partirons et toi avec nous que quand nous l'aurons vu* ». Les facteurs, mais aussi certains manutentionnaires (aucunement concernés), lancent des invectives à mon encontre. Ils essaient de rentrer dans le bureau mais la porte principale tient bon, les leaders syndicaux empêchent tout passage, ils sont pour l'heure mes gardes du corps. Je me décide à appeler Jean-Pierre : « *Colette, peux-tu me passer Jean-Pierre M. stp ?* », « *Mais ils sont en conseil de direction...* », « *Je te demande de me le passer !* ». « *Allo Alain, que t'arrive-t-il ?* ». Je résume la situation. « *Tu es certain que tu n'es plus libre de tes mouvements ?* », « *Ça c'est certain !* », « *Bon, je vais voir, je te rappelle* ». « *Désolé, mais pour l'instant il est indisponible* », « *Et bien nous on reste là !* ». 11 h 30 : appel de Jean-Pierre, Michel C. à ses côtés : « *Alors tu en es où ?* », « *Ils sont toujours là ! Et déterminés !* », « *Bon et bien dit leur que je les reçois à 14 heures avec toi si tu es libre de tes mouvements* ». Je raccroche et informe les leaders syndicaux, il y a un long échange puis ils disent : « *Ok, à 14 heures* ». Puis ils repartent tous laissant les sacs sur place. Lors de l'audience de 14 heures nous avons indiqué qu'il s'agissait d'une décision nationale et que nous pouvions à notre niveau la remettre en cause, par contre, les facteurs qui le souhaitent peuvent toujours ne plus assurer ce travail. Je leur dis : « *Il semble que vous oubliez quelque chose...* » et en maugréant, ils emportent les sacs.

Ainsi finit ce moment. Je fis le reproche à Jean-Pierre en lui indiquant qu'il aurait pu me charger de cette réponse : « *Non, car sous la pression des autres agents, ils n'auraient pu mettre en œuvre l'évacuation* ». Avec le recul, il avait sûrement raison.

Formation RH à Limoges

Les formations RH ont lieu à Limoges sur le site du Mas-Loubier. Il s'agit d'une ancienne usine de porcelaine Haviland et C^{ie} dite « Usine du Mas-Loubier ». En décembre 1891, la société porcelainière Haviland et C^{ie}, créée en 1863 par David Haviland et ses deux fils Charles et Théodore, est dissoute suite aux dissensions entre les deux frères.

Charles Haviland et son fils Georges créent une nouvelle société Haviland et C^{ie} et entreprennent, en 1895, la construction d'une nouvelle usine au Mas-Loubier qui est inaugurée en 1904, avec un premier ensemble de six fours. Elle n'est alors que partiellement construite. Une seconde batterie de six fours est achevée vers 1909 ainsi que les ateliers de fabrication et de finition correspondant. Les façades laissent clairement apparaître plusieurs phases de construction. Les ateliers de décoration de porcelaine (moufles...) ne sont achevés probablement qu'en 1912. Charles Haviland, qui avait conservé l'usine de son père, avenue Garibaldi, est le plus gros fabricant de porcelaine de Limoges.

Mais suite à la crise de 1929, la maison de commerce, basée à New York, et l'usine de Limoges se séparent entraînant la liquidation de l'entreprise. La reprise par William Haviland, directeur de Théodore Haviland et C^{ie}, est écartée au profit de la société GDA mais qui ne reprend que le fonds de commerce. Les bâtiments sont vendus en 1936 à l'Administration des Postes.



Affiche publicitaire « Porcelaine Haviland »

Coll. particulière

Les équipements industriels sont démantelés et les ateliers réaménagés. Quelques extensions sont construites, alors que l'ensemble des hangars pour le stockage de la matière première sont détruits, laissant place à un restaurant collectif et des logements. L'ancienne usine du Mas-Loubier abrite actuellement divers services régionaux de la Poste.

Jusqu'en 1909, l'usine dispose de six fours ronds, puis douze. En 1914, Haviland et C^{ie} emploie 243 ouvriers sur ce site : 210 hommes, 4 femmes et 29 enfants. Nous serons deux du département à aller à cette formation : Marie-Jeanne B., cadre à Brioude m'accompagnera. Condisciples de la revue *Jourpost* (journal des postiers, 1991-2001), je lui propose de la prendre pour la formation. Il ne faut pas moins de 4 heures de route pour relier mon domicile au Mas-Loubier. Comme je dois prendre Marie-Jeanne au passage à Brioude, fonction des aléas possible de la route, je fixe le temps de trajet à 4 h 30. La formation débutant à 9 heures, c'est donc un départ pour 4 h 30 du matin. Pour l'occasion Jean m'a prêté sa 106, laquelle est poussive dans les montées. Vers 5 h 30 avec Marie-Jeanne nous prenons la route de Limoges, via Clermont-Ferrand et Aubusson (Creuse). Si la route est touristique (route que j'aurais mainte fois l'occasion de reprendre), la traversée de la Creuse donne un air de fin du monde tant il est rare de trouver des êtres vivants. Nous arrivons à bon port et avons même le temps de prendre nos logements avant d'assister à la formation. Le thème de la formation est « La gestion RH des contrats de travail et la convention collective ». Cette formation va prendre un tour particulier car lorsque sera abordé le thème des CDI, les formateurs finiront par s'appuyer sur moi pour expliquer les enjeux et des cas pratiques. Je réussis aussi la performance « d'apprivoiser » Marie-Jeanne qui finira par accepter de partager le repas du soir avec moi (nous sommes les seuls à rester sur place) et même à visiter la ville et les alentours, avant les repas. Le jeudi, en fin de journée, nous serons de retour dans nos chambres respectives, par chance j'ai pu obtenir d'aménager les horaires afin que la formation puisse s'achever par une vacation de fin de matinée. Rester à former les chefs d'Établissement.



Coll. particulière

Centre financier de La Poste au Mas-Loubier à Limoges

► Stages entreprise et jury

Parmi les difficultés que les étudiants doivent résoudre est celle de trouver un stage. Qu'il s'agisse de stages de découverte, ou de stages liés à leurs études. C'est ainsi que rapidement je fus contacté par des étudiants. La première fut de la famille, d'un de mes anciens agents du centralisateur de tri, Lyvia C., qui était l'une des CDD que j'avais employée (Cf. *LDP* n°4, « Mes souvenirs »). Je découvris ainsi le rôle de maître de stage et débuté mes relations avec le lycée Simone Weil et celui du lycée Anne-Marie Martel du Puy-en-Velay. Le classement de nom armoires fut l'une des premières missions, avec une étude sur les congés de maladie. Cette première étudiante fut suivie par de nombreuses autres qui se fit au rythme d'une moyenne de deux par an, mais qui parfois, vu le cumul de stagiaires de différents niveaux scolaires, variait du BEP au doctorat. Ce rôle de maître de stage me conduisit à celui de membre de jury pour l'oral, en qualité de professionnel.

Cette fonction se traduit par ma participation à des jurys dans les lycées de Haute-Loire, de l'Allier et du Puy-de-Dôme. C'est là que je découvris l'harmonisation des notes, qui la première fois me surpris, devant remonter des notes, notre jury ayant noté plus bas ou le contraire, ce qui me fit relativiser la rigueur des examens. Je pus hélas constater la baisse du niveau de culture générale devant au fil des années donner des explications sur des connaissances basiques, sans parler du niveau d'orthographe et celui de connaissance des logiciels informatiques. Mais je saisis aussi le peu de scrupules de certains maîtres de stage qui utilisaient l'étudiant en main d'œuvre complémentaire, parfois allant jusqu'à faire assurer le rôle d'employé au ménage.

Pour ma part, j'avais pour principe que l'étudiant devait s'enrichir et pour ce faire je m'efforçais de pouvoir leur accorder le plus de temps possible, avec dans un premier temps l'exposé du rôle attendu, avec au bout d'une semaine un bilan, qui hélas me conduisait à donner des lignes directrices, sauf pour les plus sérieux, qui devaient être force de proposition et non le contraire. J'utilisais à leur attention la formule suivante : « Seuls les imbéciles n'osent pas poser de questions quand il ne comprennent pas ou ne savent pas ». Le bouche à oreille fonctionnait et j'avais l'embarrât du choix, devant parfois, à la demande d'un établissement scolaire, prendre en surplus une autre stagiaire, qui n'avait pu trouver de stage en étant victime de racisme. Par le fait, j'eus principalement des étudiantes, logique dans le domaine du secrétariat, mais eu aussi une équipe mixte de quatre étudiants en BEP « gestion d'entreprise ». Je dus alors plus que jamais leur indiquer que dans le cadre d'un travail en équipe, il fallait qu'ils prennent garde de jouer chacun un rôle, car lors de jury il arrivait fréquemment que l'on finisse par découvrir qui était « la locomotive » qui était le « wagon » et rien de plus néfaste devant un jury que de s'attribuer à tort le travail d'un autre. Il arrivait fréquemment que l'étudiant recherche à effectuer son second stage avec moi, ce que je ne faisais qu'à faible dose et toujours en accord avec son professeur principal car cela pouvait pénaliser la note sur la diversité des stages.

In fine, j'utilisais les derniers jours des stages pour faire passer un jury à blanc (en dehors de ceux auxquels je participais au lycée) sur la mission que j'avais confiée, ce qui permettait à la fois une préparation mais aussi une prise de conscience, que le résultat que j'attendais n'était pas complètement au rendez-vous. Certains étudiants allèrent jusqu'à revenir après le stage pour finaliser la mission qu'ils n'avaient pas complètement effectuée. Mais parfois j'étais très amère quand ils ne m'appelaient pas pour me donner le résultat à leur examen, devant alors rechercher les résultats par moi-même. Je pratiquais cette politique de stage jusqu'en 2008, ma fonction de DRT et la politique de rémunération mise en place des stages ne permettant pas de poursuivre. Je finis ce rôle en faisant passer des VAE (Validation des Acquis de l'Expérience) jusqu'en 2010.

Lors des jurys, j'utilisais ma grille d'appréciation personnelle scindée en quatre parties, 5 points pour la présentation, 5 points pour la connaissance du sujet, 5 points pour l'expression orale et 5 points pour la pertinence des réponses aux questions. Le plus souvent, à un point près, la note que je proposais correspondait à celles des deux professeurs qui composaient le jury. Je faisais en sorte d'approfondir les questions, notamment pour déterminer dans le cadre d'un travail de groupe si l'étudiant était bien la locomotive qu'il prétendait être, mais décortiquais le travail, repartant dans l'ordre inverse chronologique car seul un étudiant sérieux pouvait partir de la fin, du milieu pour expliquer son travail. Une seule fois, je fus en-dessous de la note globale proposée par les deux autres membres féminins du jury, j'avais pour ma part atteint le score de 16 et elles proposaient un 19,5.

Elles me dirent en cœur : « *Elle est vraiment très mignonne, cela mérite une note supérieure* », effectivement la candidate avait une superbe plastique. Je leur répondis alors : « *D'accord, mais heureusement que c'est vous qui relevez ce côté esthétique car si cela avait été moi, vous m'auriez volé dans les plumes !* ». Ce rôle de maître de stage et de membre du jury me conduisit dans un premier temps au rôle d'administrateur suppléant au sein du lycée professionnel Jean Monnet, puis administrateur au sein du lycée Simone Weil en qualité de personne qualifiée, fonction que j'ai occupée pendant seize ans, jusqu'en mars 2020. Parmi le palmarès ces nombreux étudiants il y eut la moins assidue, Sara, fille d'un brigadier, celle de la fainéante Samira (la mal nommée) et de la plus studieuse Hafsa, qui fit ses deux années de stage auprès de moi en obtenant un 20 à la note d'oral, après que le jury qui était dans une salle proche de celle où j'officialiais, je sois bien enquit auprès de moi, en ma qualité de maître stage, que tout ce qu'elle avait évoqué était bel et bien la vérité, tant le jury était étonné de la qualité de ses résultats. Majoritairement, compte tenu des circonstances, mes stagiaires étaient des Marocaines et je pus ainsi m'ouvrir à cette culture.

► « **Homines sunt infirmi** »

Trois à quatre fois par an, nous organisons des réunions plénières de l'ensemble des chefs d'Établissement et des cadres du Groupement. Il m'appartenait d'organiser ces réunions, de trouver un lieu, mais aussi comme il se doit, de prévoir un repas sympathique. Je profitais de ces moments pour médiatiser nos réunions et mettre en place des communiqués de presse, afin de conforter la notoriété de la création des groupements postaux. Par la suite, je mis fin à cette stratégie car les journalistes avaient bien du mal à comprendre le fond des sujets abordés. Le format était le suivant : accueil à 8 h 30, début de la réunion vers 9 heures, fin de la réunion vers 12 h 30. C'est ainsi qu'en mars 1994, j'organisais une réunion dans la salle polyvalente de Saint-Hostien, démarches facilitées car mon collègue Pierre R. était le premier adjoint de la commune. Ce jour-là, nous accueillons parmi nous le directeur départemental, notamment pour la présentation du plan stratégique 94-98. Les autres points à l'ordre du jour étaient les suivants : analyse des résultats de 1993 (100 000 millions de francs de collecte nette, 60 000 millions de francs de chiffre d'affaire Courrier). Un rappel du nouveau statut (EPCI) de La Poste requière un équilibre financier.

Politique commerciale des services financiers structurée autour de trois axes : opération de notoriété, actions d'images et actions promotionnelles. Chiffre d'affaire courrier en retard (en raison de la conjoncture économique défavorable). De ce fait, mise en place d'un plan de soutien avec des produits à privilégier : Messagerie, Publiposte et Chronopost. Une gestion à optimiser : rapidité de facturation et délais de paiement. Des acteurs à mobiliser : chef des ventes, délégué courrier et chefs d'Établissement. Mesures prise à partir de juillet en raison des mauvais résultats : réduction des heures de renfort, mise en place d'Aco intervenant sur plusieurs bureaux, non remplacement des titulaires à 100 %, réduction des heures d'ouverture de certains bureaux pendant la période estivale. Il m'appartenait de présenter la dernière partie RH qui avait été placée en dernier point, afin de poursuivre éventuellement les échanges lors du repas, laquelle comportait notamment la mise en place des CDI. Il me faut préciser que pendant le repas j'avais autour de moi une majorité de chefs d'Établissement masculins. Une fois abordé rapidement les autres points, sur lesquels je fis en grande partie un monologue, j'essaie de saisir auprès de mes collègues chefs d'Établissement leurs réactions, mais aussi surtout le niveau de compréhension sur les mesures que j'ai annoncées, dont la mise en place des CDI. Je perçois chez eux comme un malaise car, de toute évidence, ils n'ont pas compris ce que j'ai exposé. J'essaie d'approfondir le pourquoi. Une collègue féminine me rassure en m'expliquant le dispositif dans ses grandes lignes, mais je finis par douter de la clarté de mes propos, prêt à me remettre en question. Daniel B., qui est en face de moi, devant mon trouble, finit par me dire à voix basse : « *En fait, on n'a pas écouté* ». Devant ma mine surprise, il rajoute encore plus bas : « *Pendant toute la réunion, nous avons été hypnotisés, captivés par la culotte blanche de S., que dévoilaient ses jeux de jambes...* ». Je n'ai jamais expliqué à mes collègues pourquoi, à titre exceptionnel, j'ai proposé en conseil de direction, que nous faisons chacun une note explicative sur nos présentations du jour. Les représentants des chefs d'Établissement ont approuvé unanimement cette proposition, à la surprise de Jean-Pierre. Et oui, « *Homines sunt infirmi* » (les hommes sont faibles) !

Je n'ai jamais eu dans mes formations à la communication, mention de ce parasitage « esthétique », mais j'ai fait en sorte que pour nos réunions futures que la tribune soit dotée de nappes, cachant ainsi à l'assistance « les jambes » des intervenants, évitant ainsi toute nouvelle « hypnotisation ».

► **Jourpost**

Comme responsable de la communication au Groupement, je fais partie tout naturellement du Comité de rédaction du journal *Jourpost* à destination des postiers du département. Ce rôle me conduit à participer une fois par mois au Comité de rédaction, à effectuer la correction des articles, mais aussi à proposer des sujets et à rédiger des articles. Pour ce faire, je participe à une formation, il m'en reste les éléments suivants : le titre ne vient qu'une fois que l'article est rédigé, le début d'article situe le contexte, puis il convient de ne pas sortir des rails, c'est-à-dire garder le fils conducteur (l'angle), seule la fin de l'article permet d'ouvrir sur un autre thème. Le nombre de caractères, espaces compris, conduit à être synthétique, à devoir retoucher son texte pour respecter ce critère incontournable et à trouver des synonymes plus courts. Le passage de l'article en Comité de rédaction apprend à être humble, à accepter la critique. Mais je garde de ces moments d'excellents souvenirs.



Le Comité de rédaction était entre coupé d'un repas, je formulais le souhait que du fromage soit au menu, dans le cas contraire, je faisais mine de ne pas vouloir participer au travail collectif. Parmi les rubriques figurait celle du portrait qui m'était en valeur un postier sur ses activités hors Poste où sur un point de son activité. Je fus parfois interviewé ou intervieweur, ce qui me permettait de mettre à la disposition des collègues qui devaient répondre à mes questions et je me faisais un malin plaisir à trouver un titre accrocheur.

Journalpost était l'occasion pour moi de mettre en valeur l'activité du Groupement, de mettre en relief les nouvelles orientations de La Poste, recherchant une forme de pédagogie pour donner le sens. Parfois, des fous rires ponctuèrent nos corrections, soit devant le titre qui nous laissait songeur du style « Et au fond coulait l'Allier » de Jean-Louis M., alors qu'il s'agissait du portrait d'un chef d'Établissement. Quand *Journalpost* devint régional, je restais au Comité de rédaction mais l'ambiance devint moins conviviale car il fallait trouver un équilibre départemental et l'équipe devint plus « communicante ». Alors que l'essence même du *Journalpost* départemental était de se diversifier avec la participation de facteurs, de guichetiers, de chefs d'Établissement, d'administratifs, de chefs d'Équipe, de cadres, de cadres supérieurs où chacun avait le même niveau. Une mixité propre à faire naître un vrai Journal au service de la communication dans lequel était le plus important de faire partager que de se mettre en valeur. Les articles sont encore une richesse que j'exploite pour des expositions, ils sont le miroir de l'évolution postale, illustrés par des exemples locaux et permettaient de garder le souvenir des acteurs avec le témoin de leurs visages et de leurs pensées.

▶ À la douche à Saint-Julien-Chapteuil !

Il est des moments où on ne sait comment, mais pour gérer une situation on a recours à des extrémités. Le bureau de Saint-Julien-Chapteuil figure alors parmi la catégorie dite « des bureaux chefs d'Établissement vendeurs mixtes », c'est-à-dire que le chef d'Établissement assure la fonction de conseiller financier mais également supervise les services des guichets et celui de la distribution. Pour l'heure c'est Michel S. qui assure cette fonction depuis trois mois. Je dois me rendre d'urgence un matin dans ce bureau car les facteurs débrayent devant l'attitude de leur chef qui leur donne des ordres incompréhensibles. Cette semaine, j'ai déjà dû intervenir lundi et j'ai pu remettre tout le monde au travail, après avoir sermonné Michel dans son bureau. Le jeudi matin, un nouvel appel du représentant syndical de la distribution : « Venez vite où on va lui casser la gueule ! ». Pas de temps à perdre, je prends mon véhicule et me dirige une nouvelle fois vers ce bureau. Je dois dire que je suis excédé, je me demande encore ce que je vais découvrir et je ne vois plus comment raisonner Michel. Quand je rentre dans la salle de distribution l'atmosphère est pesante, les facteurs me disent : « Il faut en finir avec lui, faute de quoi on refuse de travailler ». J'observe les facteurs, même ceux les plus réservés semblent déstabilisés et même vindicatif. Michel a dû pousser le bouchon (si j'ose le dire) un peu trop loin. Même la guichetière se porte à mes devants : « Il est complétement saoul, vous imaginez devant les clients ! ».

Michel, qui devait être dans son bureau arrive titubant et tente de me dire bonjour mais sa langue s'emmêle. Je dis à tous les agents : « Je vais me charger de lui, reprenez le travail ». Puis, prenant Michel par le bras, le tirant plus que l'accompagnant, je lui dis : « Vient on va aller dans ton appartement » (à cette époque les chefs d'Établissement bénéficient d'un logement de fonction, situé au-dessus du bureau de Poste). J'ouvre la porte de communication, les escaliers s'offrent à nous, je parviens, non sans difficultés, à faire gravir ces derniers à Michel qui a failli, plus d'une fois, me faire chuter. Je le laisse contre le mur, qui lui permet de tenir en équilibre, ouvre les portes et trouve enfin le lieu que je recherchais. Je l'agrippe, ne tiens pas compte de ses protestations et parviens à le faire entrer dans la baignoire. Je le positionne assis et me saisis du pommeau de douche et ouvre l'eau froide. Petit à petit le traitement semble faire effet, il reprend une certaine conscience, je lui dis : « Michel ça va ? », « Oui, merci, je suis désolé ! », « Pas temps que moi, je te laisse te changer, je vais au bureau et je reviens, attends-moi ! ». Je descends et me rends dans le bureau du chef d'Établissement : « Allo, Jean-Pierre ! ». J'expose rapidement les événements : « Je pense qu'il faut lui retirer le service, sans quoi cela va exploser, il faut qu'il se soigne ! ». Un long silence de la part de Jean-Pierre : « Ok, tu lui annonces et moi dans l'après-midi je viens lui notifier, tu t'occupes du remplacement ». « Allo Geneviève, il faut remplacer à compter de ce jour le chef d'Établissement de Saint-Julien, oui par un brigadier, au besoin met un EAR sur un petit bureau, oui dès cet après-midi, ok parfait, je t'expliquerais en rentrant ». Je me rends auprès des facteurs et, sans que j'eus besoin d'intervenir, la guichetière se joint à nous : « Votre chef d'Établissement est souffrant, dès cet après-midi, un brigadier assurera son remplacement, pour les rendez-vous financiers, je vous prie d'inviter les clients à rappeler pour fixer un nouveau rendez-vous ». Je remonte dans l'appartement, Michel me regarde inquiet : « Tu restes ici, cet après-midi le DGP passera te voir, il est important que tu te soignes ». Michel me regarde, il sait qu'il est allé trop loin. Il passera en congé maladie le jour même et ne revint jamais plus travailler. Je ne sais pas si un autre jour j'aurais agi ainsi mais je sais qu'à notre époque cela ne serait plus faisable. Je n'ai jamais regretté ma méthode qui peut sembler « sauvage » mais elle a montré son efficacité.

▶ Les médailles de Craponne-sur-Arzon et Brives-Charensac

Comme j'ai déjà eu l'occasion de l'évoquer, La Poste disposait d'un quota de médailles, dite « d'honneur du travail » (Médaille d'argent : 20 ans d'ancienneté, Médaille de vermeil : 30 ans d'ancienneté, Médaille d'or : 35 ans d'ancienneté, Grande médaille d'or : 40 ans d'ancienneté), le bureau de Craponne-sur-Arzon dépendait alors du Groupement. Par nature, il appartenait au chef d'Établissement de remettre ces médailles, mais là pour les raisons que je vais vous évoquer, les deux facteurs souhaitèrent expressément que ce fut moi qui leur remette. Le chef d'Établissement d'alors, André R., n'était pas au mieux avec ses agents. Tout comme à Saint-Julien-Chapteuil, je devais me rendre régulièrement dans ce bureau pour régler des problèmes relationnels. Les distensions n'étaient pas liées à un problème de même nature mais au fait que « ledit chef d'Établissement » était rarement présent physiquement au bureau pendant les heures de travail.



Bureau de Poste Saint-Julien-Chapteuil

Coll. particulière

Selon ses agents, il restait dans son appartement de fonction pour visionner des films érotiques. Je n'ai pas été jusqu'à vérifier « la chose » mais une chose est certaine, lorsque je venais à l'improviste, on devait l'avertir de ma présence ! C'est pourquoi, les deux facteurs, dont l'un était membre de l'association historique dont j'étais président, avaient demandé au chef d'Établissement que se fut moi qui remis les dites médailles.

Nanti de cette invitation, j'y répondais favorablement. La cérémonie était fixée un vendredi à 18 heures. Suite à un appel de dernière minute, auquel on le sait, il ne faut pas répondre, je quittais le Groupement à 17 h 30 ! Selon l'indicateur *Michelin*, il faut 38 minutes pour rejoindre ces deux localités, sans compter la circulation dense du vendredi en fin de journée ! J'arrivais au bureau de Craponne-sur-Arzon à 18 heures pétantes (vous connaissez ma ponctualité). Pour se faire, je dû ne pas respecter la limitation de vitesse, ce qui me valut à la fin de la cérémonie, la remarque suivante de l'adjudant commandant la Gendarmerie de Craponne (comme l'atteste sa présence avec le képi que l'on voit dans une case du casier de tri sur la photo en bas à droite) : « *Vous avez une idée à quelle vitesse vous êtes passé devant mes hommes ?* ». Puis, devant ma mine déconfite : « *Mais aujourd'hui c'est la fête alors on va oublier !* »... ouf !! Comme il se doit, je rappelais la carrière des deux agents, lesquels m'invitèrent par la suite à leur départ à la retraite, bien que le bureau ne soit plus rattaché au Groupement.



En 1^{ère}, 3^e et 5^e position en partant de la gauche se trouvent nos trois retraités. Je suis à la 4^e place sur la photo



Les médaillés et le retraité entourés des personnalités



L'autre exception où je remis une médaille, en présence du directeur départemental et prononcé les éléments de rappel de la carrière, fut pour le départ à la retraite de mon oncle, frère de mon père, au bureau de Brives-Charensac, exception de famille, qui n'est pas si fréquente que cela dans le monde de La Poste. Cérémonie médailles d'honneur bureau de Craponne-sur-Arzon et Brives-Charensac.

► « Attention au trou ! » à Bellevue-la-Montagne

Comme RH de Groupement je m'étais un point d'honneur à aller dans l'ensemble des bureaux de Poste. Ce jour-là je me rendis au bureau de Poste de Bellevue-la-Montagne. Je garais mon véhicule devant le bureau et gravit la volée de marche qui se situaient sur le côté du bâtiment. Je poussais la première porte du sas, puis la seconde et entrais dans la salle du public. Face à moi se trouvait un guichet des années 50, réalisé en bois, avec une vitre centrale derrière laquelle se tenait la chef d'Établissement Marie-Noëlle A., qui était l'ancienne épouse d'un des facteurs du Puy-en-Velay que je connaissais.

Cette dernière, à l'énergie éteinte, me regarda, puis une lumière semble se faire dans sa tête : « *Bonjour Monsieur Gibert !* », « *Bonjour Mme A., si vous voulez bien, je vais regarder la salle du public, puis vous aurez la gentillesse de me faire entrer dans l'espace arrière* ». La salle du public, d'une peinture défraîchie, correspondait elle aussi aux années 50, les portes affiches comportaient cependant les affiches de notre époque, un présentoir CNP, qui devait remonter aux années 60, proposait des placements, une cabine téléphonique en bois était à disposition du public. Un sol en *Lino* recouvrait un plancher que je sentais bouger sous mes pas. Lorsque je m'approchais du guichet, après avoir attendu que la cliente présente ait terminé ses opérations postales, je demandais à rentrer dans le service arrière. Marie-Noëlle m'ouvrit la porte et s'effaça pour me laisser entrer. J'avançais dans la pièce, qui servait de bureau de receveur, puis je gagnais la partie tri-départ et là, j'entendis Marie-Noëlle me dire : « *Attention au trou dans le planché !* ».

Je me figeais, effectivement à quelques centimètres de mes pieds, se trouvait un trou dans le planché de la taille d'un ballon de football par lequel une jambe eu pu passer facilement. « *J'ai oublié de vous le dire, c'est l'ancien coffre qui a failli finir à la cave, mais depuis deux ans j'ai fini par m'habituer* », m'indique Marie-Noëlle. Je lui demande : « *Vous avez signalé ce problème à la mairie ?* », « *Oui, bien sûr, des travaux sont prévus mais ils m'arrivent jamais !* ». « *Je vais voir avec le maire car c'est hyper dangereux et du reste il me semble que tout le planché est fortement fragilisé* ».

Faisant attention à mes déplacements, je poursuis mes investigations. Je peux aussi observer que la clé est sur le coffre que je peux ouvrir sans problème. La combinaison du code secret n'étant pas brouillée, je n'eus aucun mal à pouvoir la composer à l'aide du document où elle figure, cachée sous un pot à crayon au-dessus du coffre. À la question concernant la liasse de billets dite « piégée », Marie-Noëlle me répondit qu'un jour par distraction, elle l'a utilisée et n'a pas depuis procédé à sa reconstitution. Je l'invite à respecter les consignes de sécurité et lui demande si elle rencontre d'autres difficultés. Alors elle me désigne un tas de sacs : « *C'est le pilon, depuis trois ans, personne ne vient le ramasser !* ».

Je m'approche et constate que le planché donne des signes inquiétants sous ce poids accumulé. « *Je vais aussi m'en occuper mais vous auriez dû le signaler au Groupement* ». Après quelques recommandations supplémentaires, je quitte le bureau, non sans avoir fait attention au trou ! Par la suite à un échange avec le maire, qui ironie du sort s'appelait Montagne, les travaux de rénovation furent réalisés et le pilon enfin dégagé.

(Suite des souvenirs d'Alain Gibert dans le prochain numéro)

► Création du télégraphe et du téléphone à Taillan-Médoc (1884-1937) en Gironde

11 octobre 1884 : le directeur des Postes et des Télégraphes de la Gironde informe le préfet que le Conseil municipal du Taillan-Médoc refusait la création d'un bureau télégraphique sur la commune, donc « *classée jusqu'à nouvel avis aux ajournements* ».

18 août 1910 : le Conseil municipal, sous la présidence de M. Raymond, maire, demande à l'administration des Postes « *de bien vouloir créer un bureau télégraphique municipal préalablement au bureau téléphonique* ». Un crédit de 1 000 F est inscrit au budget additionnel. Ce nouveau service peut être convenablement installé dans le bureau du facteur-receveur. La commune paiera un agent chargé de la manœuvre des appareils et du service.

29 septembre 1910 : le directeur des Postes et des Télégraphes de la Gironde accuse réception de la demande de la municipalité du Taillan-Médoc de l'adjonction d'un service télégraphique, par ligne spéciale desservie au Morse, dans le bureau du receveur des Postes. La commune pourrait être susceptible de bénéficier du régime contributif (participation de l'État), que si le projet téléphonique auquel elle a adhéré, était abandonné. Si la commune persiste dans sa demande d'un service télégraphique, elle devra en assurer les frais intégralement (lignes et appareils), soit approximativement 1 100 F.



Coll. Orange/DANP
Appareil téléphonique Ader mural, 1880



Appareil Morse
Coll. particulière

20 novembre 1910 : M. Raymond, maire de la commune informe le Conseil municipal de la réponse du 29 septembre : « *Le Conseil considérant que le télégraphe rendrait momentanément beaucoup plus de services que le téléphone, que c'est là également l'opinion de la grande majorité du public, décide à l'unanimité l'abandon du projet téléphonique et prie l'Administration de bien hâter l'installation d'un service télégraphique* ».

24 novembre 1910 : l'administration des P et T prend acte du courrier ci-dessus, mais informe celle-ci : « *La commune du Taillan fait actuellement partie du premier groupe de communes à rattacher au réseau téléphonique général et le circuit devant la relier à Blanquefort pourra être vraisemblablement construit dans le courant du premier trimestre 1911. Elle n'a donc plus que quelques mois à attendre pour obtenir à la fois le service télégraphique et le service téléphonique* ».

18 février 1911 : le Conseil municipal est sous la présidence de M. Raymond, maire. Le conseil par 7 voix contre 3 décide de maintenir la demande du 20 novembre, en même temps que le téléphone : « *Le télégraphe est appelé à rendre beaucoup plus de services au Taillan que le téléphone* ».

14 avril 1911 : la commune du Taillan demande à être reliée téléphoniquement à Eysines au lieu de Blanquefort. Son coût est estimé à 1 738 F.

7 juillet 1911 : la direction des P et T informe M. le maire du Taillan que la commune va être rattachée prochainement à Blanquefort par un circuit téléphonique pouvant être utilisé pour la transmission des télégrammes. Si la commune persiste dans sa demande de ligne spéciale télégraphique, la dépense serait évaluée à 1 850 F (ligne et poste) et devra rembourser une participation à la commune de Moulis qui a participé au fil de Blanquefort vers Bruges.

Extrait du Bulletin officiel des Postes de février 1912 : « *Le développement du réseau téléphonique de la Gironde a permis de doter d'un service télégraphique et téléphonique à la commune du Taillan-Médoc* ».

25 septembre 1918 : le numéro du téléphone de la mairie du Taillan-Médoc est le n°1. M. Miqueau, maire, informe la direction des PTT ainsi que le préfet de la Gironde qu'il n'est plus possible de tolérer plus longtemps le service défectueux du téléphone sur la commune : « Rarement la ligne qui dessert également Eysines et Blanquefort est libre et il arrive fréquemment que l'on doive abandonner après une longue attente. La solution serait d'avoir une ligne directe du Taillan à Bordeaux. La commune du Taillan est aussi importante que Blanquefort ou Eysines et doit être traitée sur le même pied. Une usine d'électricité qui dessert cinq communes et qui met à contribution le téléphone à chaque instant, un cantonnement des troupes américaines qui s'y succèdent sans cesse (environ 2 000 hommes) font de la commune une petite ville dont les besoins vont sans cesse en augmentation ».

28 septembre 1918 : le préfet de la Gironde adresse copie de la lettre du maire du Taillan au directeur des Postes.

21 mai 1920 : lettre du directeur des Postes et Télégraphes au préfet de la Gironde : « La réalisation d'une ligne télégraphique au bureau de Poste du Taillan entraînerait une dépense approximative de 150 F ».

28 mai 1920 : lettre du directeur des Postes et Télégraphes au préfet de la Gironde : « L'importance du trafic téléphonique du bureau du Taillan ne saurait justifier la construction d'un circuit direct entre Bordeaux et ce bureau. L'écoulement des communications téléphoniques se trouvera nettement amélioré dès que sera mis en service le circuit direct Parempuyre – Blanquefort – Bordeaux. La construction de ce nouveau circuit commencée en 1914 a été interrompue par les hostilités et sera reprise dès que possible et ne saurait tarder ».

13 juin 1920 : le Conseil municipal, sous la présidence de M. Miqueau, maire, accepte à l'unanimité de financer l'installation d'un appareil télégraphique au bureau de Poste du Taillan.

11 juillet 1920 : en Conseil municipal, lecture d'une nouvelle lettre du directeur des Postes et des Télégraphes faisant connaître un nouveau devis de 600 F. M. Romefort et M. Toulouse font remarquer que la commune paie depuis plus de dix ans le service téléphonique et que l'État devrait prendre en charges ces dépenses. La commune du Taillan étant dans ce cas une des rares communes des environs.

13 août 1920 : Conseil municipal sous la présidence de M. Miqueau, maire. Actuellement, le service postal est au compte de l'État et le service téléphonique et télégraphique au compte de la commune. M. le maire demande que les deux services soient au compte de l'État. S'il en était ainsi, il faudrait que la commune s'engage à fournir gratuitement et pendant 18 ans le local nécessaire au service et au logement du titulaire. Le bureau deviendrait bureau de plein exercice à la place d'un bureau de facteur-receveur.



Coll. particulière
Poste mural Marty, 1910

18 septembre 1920 : lettre du Conseil général au préfet de la Gironde : « Je vous informe d'une situation vraiment intolérable. Il s'agit du service téléphonique de la commune du Taillan, qui, relié aux bureaux de Blanquefort et ensuite d'Eysines, n'obtient que très rarement ces communications, ce qui rebute les abonnés et le public ».

30 septembre 1920 : accusé de réception par le préfet du courrier précédent du Conseil général. Celui-ci a insisté auprès du directeur des Postes. Copie à M. Miqueau, maire du Taillan.

6 octobre 1920 : le directeur des Postes et des Télégraphes donne réponse au préfet de la Gironde : « L'importance du bureau du Taillan, au point de vue téléphonique, n'est pas suffisante pour que la construction d'un circuit le reliant directement à Bordeaux puisse être envisagée dans les circonstances actuelles. La moyenne mensuelle des communications échangées est de 70 et le produit des recettes pour communications téléphoniques depuis le 1^{er} janvier atteint à peine 115 F ».

16 octobre 1920 : lettre du Conseil général à M. le préfet de la Gironde : « Suite au courrier du 6 octobre, j'ai le regret de vous dire que cette réponse est loin de me satisfaire car tout ce qu'elle contient vient de confirmer que plus ça ira, plus ce sera la même chose car lors de l'achèvement du circuit de Parempuyre sur le circuit de Blanquefort, le Taillan aura les mêmes soucis sinon plus. Si le bureau du Taillan n'a pas l'importance suffisante, cela tient à plusieurs causes très simples et irréfutables. Deux gros abonnés du Taillan sont reliés directement à Blanquefort (château du Taillan, de M. Cruse et le château La Moulinatte de M. Manarot). Également s'il n'y a pas plus de communications, c'est que neuf fois sur dix la communication n'est pas accordée par encombrement.

J'insiste surtout pour que cette ligne passe par le petit chemin d'Eysines pour plusieurs fortes raisons : éviter l'induction des trams électriques et profiter des poteaux déjà occupés par une ligne d'Eysines à Bordeaux ».

29 janvier 1922 : courrier du directeur des PTT : « J'ai l'honneur de vous informer que le circuit téléphonique Le Taillan-Bordeaux devra être maintenu, avec une avance de 1 800 F dans la première tranche des travaux retenue par la commission spéciale dans la séance du 7 novembre dernier ».

Février 1923 : Conseil général. « Les travaux d'extension du réseau interurbain ont progressé dans la mesure rendue possible par les ressources mises à la disposition de l'Administration, en particulier Bordeaux – Le Taillan. Une cabine téléphonique publique vient d'être installée à Germignan (sur la commune du Taillan) ».

Février 1937 : information du Conseil général. « L'Administration s'est attachée à améliorer la qualité du service téléphonique et a terminé la pose d'un câble souterrain entre Bordeaux et Lesparre ».



Coll. particulière
Poste mural Grammont-Eurieult, 1916



Coll. LORHISTEL
Poste SIT, 1920

Circuits qui prennent place dans ce câble :

Câble souterrain	Nombre de circuits	Câble souterrain	Nombre de circuits
Bordeaux – Lesparre	6	Bordeaux – Margaux	2
Bordeaux – Pauillac	6	Bordeaux – Ludon	2
Bordeaux – Soulac	3	Bordeaux – Parempuyre	1
Bordeaux – Le Verdon	3	Bordeaux – Le Taillan	1
Bordeaux – Macau	2	Bordeaux – Eysines	3



Camionnette 14 CV transportant deux tourets de câbles et est dotée d'une dérouleuse

Coll. Yves Lecoururier

► Jean-Claude Garcia

► Gustave Eiffel (1823-1923) : la tour Eiffel et la TSF

La pérennité de la tour Eiffel n'était pas garantie au moment de sa construction. Attraction majeure de l'Exposition universelle de 1889, elle devait revenir en pleine propriété à la Ville de Paris le 1^{er} janvier 1910. Mais passé les fastes de 1889, le faible succès rencontré par la Tour, lors de l'Exposition de 1900 jointe à une certaine lassitude de la voir trôner dans le ciel de Paris, ne garantissait pas la volonté de la maintenir au-delà de cette date. Après tout, la Ville avait décidé en 1906 de détruire la Galerie des Machines de 1889, plus grand bâtiment du monde, parce qu'elle n'en trouvait pas d'usage. C'est bien sa fonction comme antenne de télégraphie militaire qui l'a sauvée.

► La télégraphie sans fils émerge

Très tôt conscient de la nécessité de trouver une utilité à sa Tour, au-delà de sa fonction de symbole du progrès et d'évènement de foire, Gustave Eiffel s'était employé dès l'origine à lui trouver une justification scientifique. Une technique nouvelle de transmission de signaux, la télégraphie sans fil (la TSF) était en train d'émerger dans les années 1890, grâce aux efforts conjugués de différents savants (Hertz, Marconi, Tesla, Branly, Popov, Tissot, etc.). Après les premières transmissions hertziennes réalisées en 1895, les choses s'accéléraient rapidement.

► Première liaison radiotélégraphique en 1898

Eugène Ducretet, scientifique et inventeur français, réussit du haut de la Tour, le 5 novembre 1898, à établir une liaison radio en Morse depuis la tour Eiffel avec le Panthéon distant de 4 km. Il réalisa d'intéressantes expériences de télégraphie sans fil qui furent communiquées à l'Académie des Sciences. Nous en reproduisons un cours extrait de son compte rendu du 7 novembre 1898 :

« Les essais de transmission entre la Tour Eiffel et le Panthéon que j'ai commencés le 26 octobre, ont été suivis jusqu'à ce jour. La distance franchie est de 4 km et l'intervalle est occupé par un grand nombre de constructions élevées ; les signaux reçus au Panthéon ont toujours été très nets, même par un brouillard assez épais ; il est donc possible d'affirmer qu'avec les mêmes appareils cette distance pourrait être sensiblement augmentée [...] ».

Un poste émetteur est alors installé à demeure. Il permettra en 1899 des liaisons avec Londres.

L'autorité militaire, s'intéressant par ailleurs à la radio naissante, charge le capitaine du Génie Gustave Ferrié, polytechnicien, ingénieur et directeur de l'École de télégraphie depuis 1897, de procéder à des expériences. La direction du Génie autorisa ainsi Ferrié à poser des antennes sur la Tour. Celui-ci s'installe, accompagné d'une équipe de spécialistes, dans un baraquement en bois à côté du pilier sud.



Coll. particulière, TDR
M. Ducretet assis à son poste du haut de la tour Eiffel

La TSF durant la Première guerre mondiale

L'armée procède aux premiers essais du poste de la tour Eiffel dès le 24 avril 1910 par la transmission de signaux destinés à la Marine. La guerre arrive et le procédé fait ses preuves. Il permet de communiquer plus aisément avec les troupes. Ferrié est couvert de décorations, tandis qu'Eiffel voit sa tour devenir une installation pérenne. Reste à prouver que ce nouveau moyen de communication peut servir au grand public.

En 1913, la Tour envoie, par des ondes électriques, des dépêches jusqu'en Amérique et aux navires faisant la traversée, dans un rayon de 6 000 km.

Grâce à ses antennes accrochées au sommet de la tour Eiffel, la station radio-électrique permet la réalisation de liaisons TSF à grande distance. Ainsi, dès juin 1914, la station radio du commandant Ferrié devint un centre d'écoute, ce qui permit lors de la Bataille de la Marne de 1914 d'intercepter un message important dans la communication inter-armée, en apprenant que le général Von Marwitz, commandant l'aile droite de l'armée allemande, éprouvait des problèmes d'intendance et, par conséquent, stoppait son avancée. Cette information capitale permit au commandement français d'organiser une contre-attaque victorieuse (les « Taxis de la Marne »). La tour Eiffel devient alors un véritable bâtiment militaire avec une salle souterraine de télécommunications. Elle permettra la communication avec les États-Unis et captera même le message de reddition des Allemands en 1918. Grâce à la TSF, d'importants radiotélégrammes ennemis, dissimulés parfois sous une apparence commerciale dans les émissions des pays neutres, furent déchiffrés. Des espions furent démasqués, tel que Mata Hari.

L'antenne de la tour Eiffel

La tour Eiffel, exploitée par l'armée française en tant qu'émetteur radiotélégraphique, évitera ainsi de recourir aux liaisons filaires très vulnérables aux attaques adverses de l'ennemi allemand.

En grand secret, Émile Loubet, alors président de la République en 1903, demande l'installation d'une antenne militaire au sommet de la tour Eiffel. Cette antenne, qui permet de communiquer par voie hertzienne, va éviter les risques de sabotage.

Bunker de télécommunications de la tour Eiffel

Le ministère des Armées entame la construction du bunker en 1904 au milieu du Champs de Mars, à proximité de la tour. Le bâtiment se situe dans une position stratégique entre la tour Eiffel et l'École militaire. Le creusement et l'installation s'achèveront en 1908.

En novembre 1909, les cinq baraques de la station du Champ-de-Mars, surnommées « Ferriéville » par la presse (photo en haut à droite), sont remplacées par la station souterraine en forme de cube de 775 m², éclairée par une cour centrale de 7 m sur 9 m. Ce changement de locaux est impératif car ils deviennent vétustes, trop exigus et inadaptés aux progrès naissants de la TSF (Cf. p 14).

L'entrée de cette nouvelle station se situe à 150 m du pilier sud. Elle est peu visible car le Génie a pris soin de la dissimuler dans un bosquet. L'inondation de 1910 provoquera la rupture d'un égout passant sous la station, lui occasionnant des dégâts considérables. Il faudra plusieurs mois pour remettre en état locaux et matériels. Les baraquements sont remontés !

Pour les communications, des lignes de TSF sont tendues vers le bunker depuis le haut de la tour. Un tunnel est également creusé pour faire transiter en toute sécurité les lignes vers le bunker. Aujourd'hui encore, on peut constater la longueur du tunnel en constatant la longueur de l'écho.

L'abri souterrain comprend une douzaine de salles et est resté longtemps un véritable secret militaire. Seul un cercle restreint de l'État-major était au courant de cette installation.

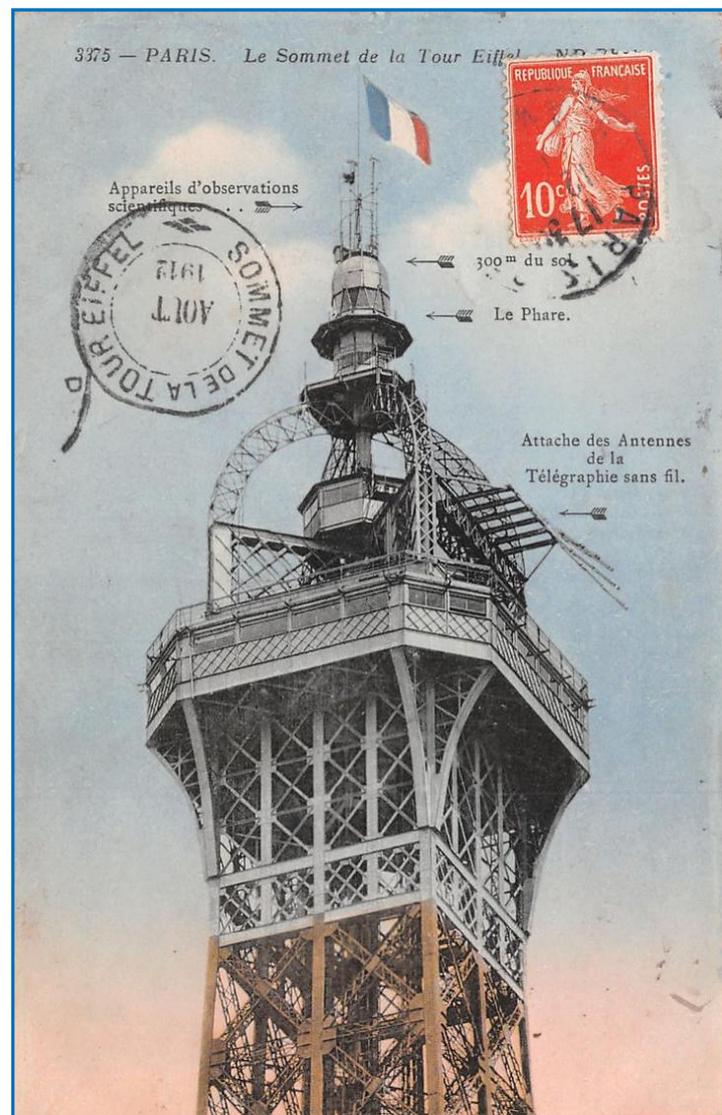
Dans un quotidien parisien, un journaliste y fait ce commentaire :

« [...] Pénétrons dans la station... En entrant dans le bâtiment souterrain on pénètre dans la salle des essais (transformateur secteur, convertisseurs, bancs d'essais) puis dans le grand local tension où est installé le poste émetteur. De là, on arrive dans le poste radiotélégraphique (tableau de manœuvres, tables de réception et de manipulation). Enfin, dans les locaux d'habitation : chambres des officiers, sous-officiers et sapeurs télégraphistes. Le long de la galerie ouest, face à ces locaux, se trouvent le bureau télégraphique et téléphonique, l'atelier, le magasin, les lavabos et les sanitaires » (Cf. Plan p. 13).



Coll. particulière, TDR

Le premier poste de télégraphie sans fil de la tour Eiffel



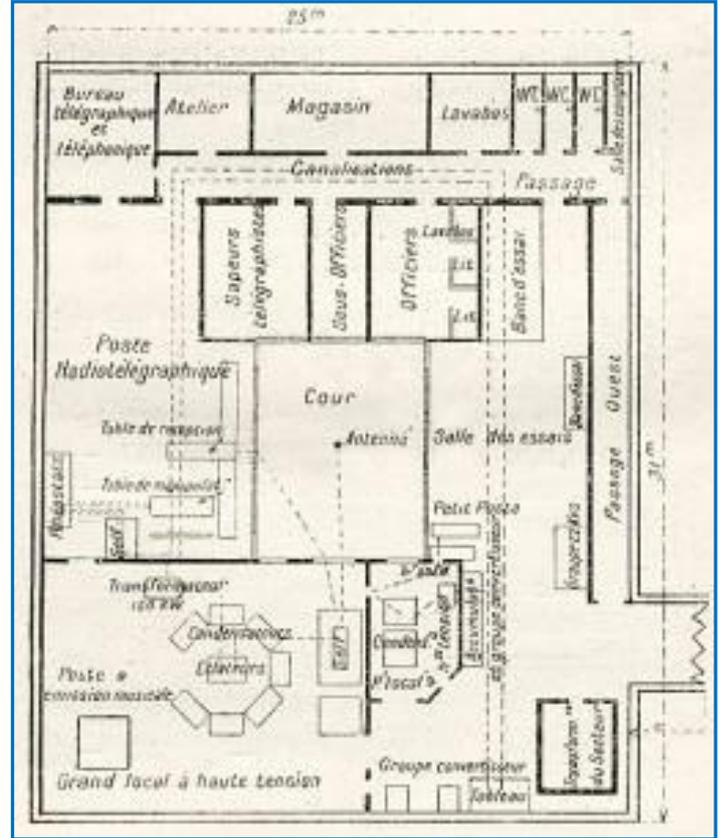
Coll. particulière

Carte postale : « Le sommet de la tour Eiffel, août 1912 »

Malgré la crue de la Seine, cette époque fut l'âge d'or de la TSF à la tour Eiffel. Cette installation servait à envoyer des messages partout dans en Europe parce qu'il s'agissait d'un émetteur extrêmement puissant. Les autres installations, plus modestes, étaient utilisées pour la réception (à l'exception du poste de Bordeaux qui émettait vers les autres continents).



Ph. Collection particulière
Plaque apposée à l'entrée de la station souterraine



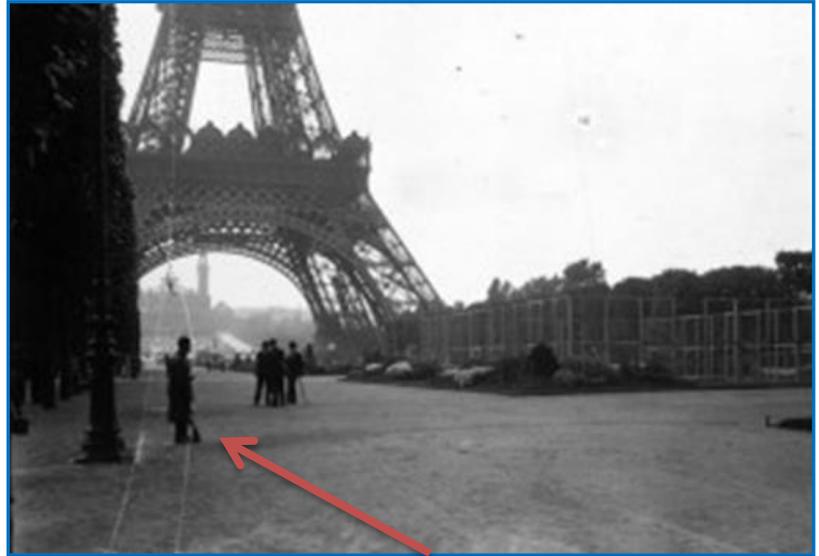
Plan du bunker télégraphique

Coll. particulière

La guerre de 1914-1918 devenant imminente, la station est mise en état de défense : le sol (en fait le toit de la station souterraine) est recouvert de troncs d'arbres et de poutrelles de fer pour la protéger des projectiles. Les ouvertures sont blindées. La cour centrale est entourée d'un haut grillage.

La partie du Champ-de-Mars entourant la station est clôturée de palissades et gardée.

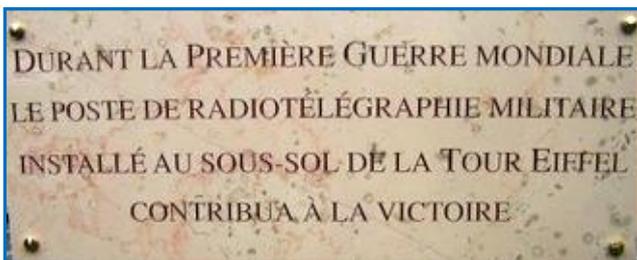
Plus tard, une communication souterraine est aménagée entre la station et la Tour. Ce dispositif est complété par une section de projecteurs, de mitrailleurs et de pièces d'artillerie anti-aériennes. C'est dire l'importance que l'on accorde à la TSF et à la Tour. En effet, la tour Eiffel est « la tête » de l'organisation radiotélégraphique, la seule station de forte puissance pouvant communiquer avec nos colonies, nos navires, nos alliés et les stations russes. De la même façon, elle est la seule à pouvoir capter les messages lointains et à trier le trafic déjà intense des autres pays et de l'ennemi. En cas d'invasion rapide de Paris, la France ne disposera plus de station puissante. Le gouverneur militaire de Paris, le général Joseph Gallieni, donne l'ordre suivant :
« Au cas où le pire se produirait, évacuer la population de la zone suburbaine, multiplier les trains, tenir prête la destruction éventuelle et instantanée de la tour Eiffel et de la TSF ».



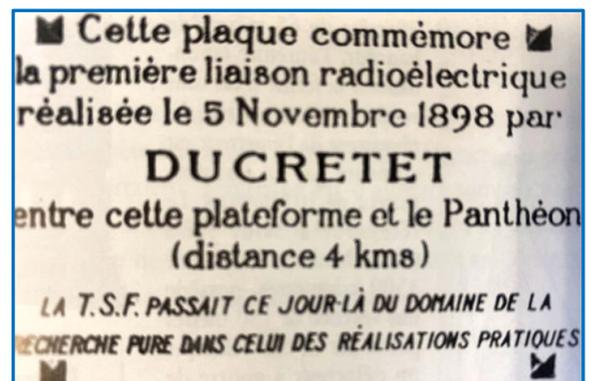
À gauche de la photo un soldat montant la garde devant la station souterraine

Source : www.gallica.bnf.fr

Le 5 octobre 1915 y sera émis la première communication téléphonique transatlantique entre le général Gustave Ferrié et le commandant de la base militaire d'Arlington, en Virginie.



Coll. Unatrans, TDR
Plaque commémorative apposée le 4 mai 2016 sur les grilles de l'ancienne station radioélectrique Ferrié : « Durant la Première guerre mondiale, le poste de radioélectrique militaire installé au sous-sol de la tour Eiffel contribua à la victoire »



Les premiers pas de « Radio Tour Eiffel »

Le poste de la tour Eiffel est officiellement transféré du ministère de la Guerre à celui des PTT le 15 janvier 1920 mais tout le personnel militaire et le général Ferrié restent en place. Début novembre 1921, le poste de la tour Eiffel commence discrètement à diffuser, sur la longueur d'onde de 2 650 m, des émissions musicales de manière plus fréquente afin de perfectionner son matériel encore un peu adapté à la diffusion de la voix et encore de la musique. Le programme consiste généralement, en début de soirée, à la lecture d'un bulletin de la Météorologie Nationale, suivi d'un petit concert de violon et d'une revue de presse.

Après la première expérience de radiodiffusion publique française menée le 26 novembre 1921 depuis l'émetteur de Sainte-Assise (Seine-et-Marne), le plus puissant au monde, le poste de la tour Eiffel diffuse sa première émission radiophonique le 24 décembre 1921 qui n'est captée que par un nombre très restreint de sans-filistes avertis sur leurs postes à galène. Radio Tour Eiffel devient ainsi la première station de radio créée en France.



Le premier animateur radio est un sapeur-télégraphiste dont les premiers mots furent :

« Allô ! Allô ! Ici poste militaire de la tour Eiffel ! ».

L'inauguration officielle eut lieu le 6 février 1922 en présence du sous-secrétaire d'État des PTT, Paul Faffont, des comédiens Yvonne Printemps, Sacha Guitry et Lucien Guitry.



Intérieur de la station souterraine de TSF

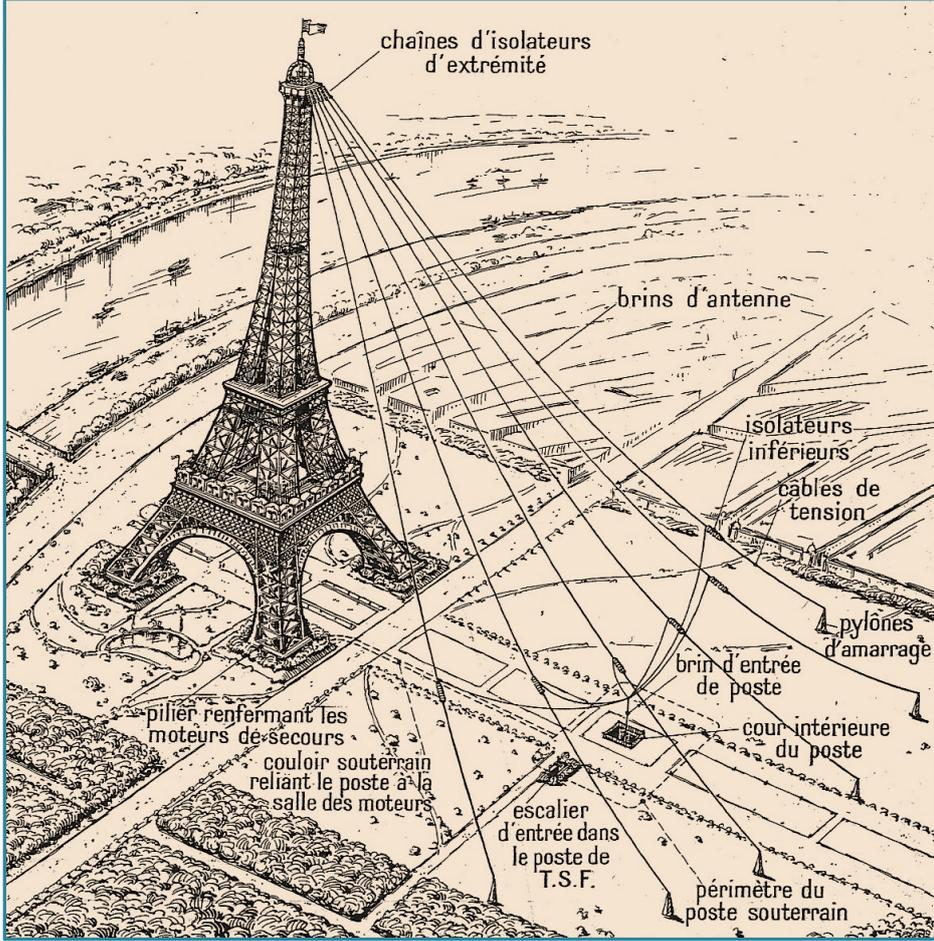
Coll. particulière, TDR

Ce nouveau média séduit de plus en plus d'auditeurs et se développera considérablement au fil des années, notamment à partir des années 30 où de nouvelles stations radio seront créées.

Radio Tour Eiffel finira par cesser d'émettre en juin 1940, dès le début de l'occupation allemande, après 19 ans de diffusion

► Nelly Genter

Sites consultés :
www.cestenfrance.fr/bunker-de-telecommunications-de-la-tour-eiffel/
www.saf-astronomie.fr/la-tour-eiffel-et-le-temps/
www.wikipedia.org/wiki/Radio-Tour-Eiffel



Installation radio de 1909. dispositif démonté vers 1925

Coll. particulière, TDR

POSTELHIS est une association affiliée à la FNARH avec le soutien du COGAS La Poste et du CCUES d'Orange

POSTELHIS • Postes, Télécommunications, Histoire • 22 rue de la Sapinière • 54520 Laxou • Tél. : 06 84 97 17 11 • Courriel : postelhis@gmail.com • Directeur de la publication • Alain Gibert • Secrétaire de rédaction • Nelly Genter •